

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal, tenue lundi, le 12 décembre 2011 à 20h00 heures à l'édifice municipal des Éboulements sous la présidence de Bertrand Bouchard, maire.

Présences : Régis Pilote
Guy Tremblay
Lyne Girard
Diane Tremblay
Ruth Tremblay
Lise Savard

Il est constaté que tous les membres du conseil municipal assistent à la présente séance extraordinaire du conseil municipal et ont renoncé à l'avis de convocation.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. RÉSOLUTION AUTORISANT LE REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT NO 200 AUPRÈS DU CENTRE FINANCIER AUX ENTREPRISES
3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

246-12-11 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Lyne Girard et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté

247-12-11 Résolution autorisant le refinancement du règlement No 208 auprès du Centre Financier aux Entreprises

Il est proposé par Guy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers;

- que la municipalité des Éboulements accepte l'offre qui lui est faite du Centre financier aux Entreprises de Charlevoix pour son emprunt de 29 600\$ en vertu du règlement No 208 au taux préférentiel de la Caisse centrale Desjardins de 3,48% à compter du 14 novembre 2011 jusqu'au 14 novembre 2016 ;
- que Bertrand Bouchard, maire et Linda Gauthier, directrice générale et secrétaire trésorière soient autorisés à signer tous documents dans ce dossier.

248-12-11 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 20h10, les points à l'ordre du jour ayant été traités.

BERTRAND BOUCHARD
Maire

LINDA GAUTHIER
Directrice générale